

Adhésion en ligne

*Un programme pour recruter
et engager de nouveaux
membres*



Chevaliers de Colomb

WWW.KOFC.ORG/JOINUS

Adhésion en ligne

Un programme de recrutement et d'engagement de nouveaux membres

Tout au long de l'année fraternelle 2017/18, le Conseil suprême dirige un projet pilote d'adhésion dans un nombre limité de juridictions au Canada et aux États-Unis.

Cette initiative d'adhésion en ligne est un programme sur le Web par lequel les hommes catholiques éligibles sont capables de rejoindre les Chevaliers de Colomb en ligne.

Cette initiative n'est pas destinée à remplacer les méthodes de recrutement traditionnelles, elle n'est pas non plus destinée à changer les Conseils ni les degrés. Au lieu de cela, il est destiné à compléter le recrutement traditionnel en offrant une nouvelle expérience numérique pour certains hommes qui ne sont pas encore prêts à adhérer à un Conseil.

Pourquoi Adhésion en ligne ?

Le Conseil suprême a mené de nombreuses séances d'écoute et des sondages auprès des membres et des non-membres ces dernières années. Parmi les nombreuses constatations, il y avait une forte indication que le Conseil suprême devrait développer un nouveau moyen pour recruter en ligne des membres potentiels et de former ces hommes pour leur adhésion et leur engagement à vie dans les Chevaliers de Colomb.

Ce nouveau programme fraternel vise à aider l'ordre à maintenir une croissance durable de l'adhésion à long terme en offrant une possibilité d'adhésion tout au long du cycle de vie de l'homme moderne. Cette alternative simplifiée aide à acclimater les hommes à l'ordre. Une fois qu'un homme a rejoint en ligne, nous allons ensuite travailler à l'intégrer dans un Conseil et lui faire pleinement intégrer ses activités.

Ce que l'Adhésion en ligne fait ?

Cette initiative est une étape importante pour notre ordre et présente une formidable opportunité de croissance de l'adhésion et engagement. L'initiative permet :

- **Un moyen plus rapide de rejoindre** -L'une des objections les plus communes à rejoindre les Chevaliers de Colomb est «je n'ai pas temps. Grâce à l'adhésion en ligne, un processus d'adhésion qui peut prendre jusqu'à deux mois prend maintenant cinq minutes.
- **Une expérience numérique** – Cette initiative offre une nouvelle expérience d'adhésion qui est adaptée aux jeunes hommes et aux hommes plus occupés qui ne sont peut-être pas encore prêts à adhérer à un Conseil. Cette expérience sans pression, d'un

faible engagement et l'approche numérique rencontrent les hommes là où ils sont, aide à les former en tant qu'hommes catholiques, et nous permet d'apporter plus d'hommes dans le mouvement.

- **Un message amplifié** – L'initiative d'adhésion en ligne est supportée par une importante campagne de marketing qui trouvera et travaillera pour convertir les membres éventuels.

Ce que l'adhésion en ligne ne fait pas

L'initiative d'adhésion en ligne

Ne change pas les prérequis pour l'adhésion. L'adhésion aux Chevaliers de Colomb reste ouverte aux hommes catholiques pratiquants.

N'éliminer les degrés. Les hommes qui rejoignent en ligne sont des membres non-initiés. Une fois qu'ils sont prêts à faire partie d'un Conseil local, ils sont tenus de passer le premier degré.

N'élimine pas les conseils. Le but de l'adhésion en ligne est de former des hommes à des engagements basés sur les Conseils locaux des Chevaliers de Colomb. En fait, l'adhésion en ligne crée un bassin de recrues à engager pour les conseils locaux.

N'élimine pas les cotisations. Les membres en ligne sont tenus de payer 30 \$ à titre de cotisation annuelle.

Ne crée pas une nouvelle classe ou un type de membre. Les membres en ligne sont membres des Chevaliers de Colomb. Ils sont les membres non-initiés et ils ne font pas partie d'aucun conseil local, mais ils ne sont pas des membres provisoires ou partiels.

Avantages d'adhésion

Les membres qui rejoignent en ligne recevront les éléments suivants :

Trousse de bienvenue – Tous les nouveaux membres recevront une trousse de bienvenue (le contenu inclut la carte de membre, la revue *Colombia*, une lettre de bienvenue et un exemplaire du volume « *Into the Breach* »).

Accès au portail d'adhésion en ligne – Tous les nouveaux membres recevront un accès complet au portail d'adhésion en ligne et tous les contenus sur sa foi, ses valeurs, ses assurances et son contenu charitable, ainsi que les nouvelles du Conseil suprême et des nouvelles des événements reliés à l'adhésion.

Communications aux membres – Les membres recevront des courriels hebdomadaires du Conseil suprême sur divers sujets, y compris la formation de foi, l'évolution des politiques publiques, les possibilités de bienfaisance, la planification financière, les nouvelles à l'échelle de l'ordre, et les événements d'adhésion.

Programmes et événements – Les membres seront admissibles à participer ou à aux activités de bienfaisance et à des événements fraternels.

Revue Columbia – Les membres recevront l'édition imprimée de notre magazine mensuel, ainsi que toutes les publications produites tout au long de l'année.

Assurances – Les membres, leurs conjointe et leurs enfants à charge sont admissibles à l'achat de notre assurance-vie, à l'assurance de soins de longue durée, à l'assurance-revenu d'invalidité, et aux produits de retraite.

Couverture de décès accidentel – Les membres éligibles et leur conjointe seront automatiquement couverts sans frais par une assurance en cas de décès accidentel.

Revue financière annuelle – Les membres ont droit à un examen annuel par l'un de nos agents de terrain.

Questions et réponses

Que vont faire ces membres ?

Une fois qu'ils ont terminé leur inscription, les hommes qui se joignent au module de commande en ligne auront accès au portail d'adhésion et ils commenceront à recevoir une communication électronique régulière de la part du Conseil suprême. Alors qu'ils recevront certains autres avantages, l'expérience numérique formera le noyau de leur expérience de chevaliers de Colomb.

Les contenus diffusés aux membres via le portail et la communication directe s'articuleront autour des quatre thèmes suivants : leadership avec la foi, protection de la famille, service aux autres et la défense de vos valeurs.

À travers ces quatre thèmes, ces hommes ne se développeront pas seulement en tant qu'individus, mais s'acclimateront au bon travail et à la riche histoire des Chevaliers de Colomb, renforçant ainsi leur affinité avec les Chevaliers de Colomb à ses façons de faire, et à leur mise en scène pour leur 'adhésion active à la vie colombienne.

Ils recevront également des mises à jour régulières du Conseil suprême, ainsi que des nouvelles et des informations des événement de leur Conseil d'Etat.

Ces membres appartiennent-ils à des conseils ?

Les membres en ligne n'appartiennent pas aux conseils locaux. Au lieu de cela, ils appartiennent à des divisions étatiques. Chaque juridiction aura une division d'État, qui abritera tous les membres en ligne de cette juridiction.

Comment ces membres diffèrent-ils des membres des conseils locaux ?

Bien qu'ils n'aient pas encore passé leur premier degré, les membres en ligne sont membres des Chevaliers de Colomb.

En tant que membres, ils ont accès aux bénéfices fraternels énumérés dans la section « prestations d'adhésion » décrits plus haut.

Ces avantages incluent : une trousse de bienvenue, l'accès au portail d'adhésion en ligne, une carte de membre, la revue Columbia, et la capacité de participer aux programmes d'assurance.

Ils ne sont pas une « classe » ou un « type » différent de membres, mais comme ils ne sont pas encore initiés et pas encore membres des conseils locaux, ils en sont à la première étape de leur voyage dans la chevalerie.

Ces membres se joignent-ils aux conseils locaux ?

Oui. Les membres de la Division d'État qui ont adhéré en ligne peuvent transiter vers l'adhésion à un Conseil local, tout comme les membres d'autres conseils locaux le font aujourd'hui.

Quand un membre de la Division d'État trouve un Conseil local qu'il aime, il peut approfondir son implication dans les Chevaliers de Colomb en convertissant son adhésion de sa division d'État vers ce Conseil local et y passer ses degrés.

Puisque ces membres n'auront pas passés leur premier degré, ce cérémonial fait partie de leur transition vers un Conseil local.

Comment les conseils seront-ils au courant de ces nouveaux membres potentiels ?

Pendant le processus de demande d'adhésion en ligne, les candidats devront fournir le nom de la paroisse qu'ils fréquentent. Il y a une case pour indiquer s'ils aimeraient se joindre à un Conseil local, et la possibilité d'indiquer le numéro de leur Conseil préféré s'ils le connaissent.

Ces deux outils généreront des rapports et des courriels pour faciliter la transition vers l'adhésion à un Conseil local.

Comment un Conseil admettrait-il un membre qui s'est joint en ligne à son Conseil ?

Une transition serait entamée par le Secrétaire financier du Conseil local. Le Conseil d'accueil complètera une formule 100 en cochant « **Transfert** » après le premier degré et en le faisant parvenir au Conseil suprême.

Après la transition vers un Conseil local, le membre conservera son accès en ligne à l'expérience d'adhésion des Chevaliers de Colomb, mais cessera de payer ses cotisations en ligne, il paiera plutôt sa cotisation de membre au Conseil local. Le Conseil d'accueil recevra le rajustement des cotisations du membre pour l'année fraternelle en cours.

Comment saurons-nous que les membres potentiels en ligne sont éligibles à l'adhésion ?

Lorsqu'un membre éventuel commence le processus de demande d'adhésion en ligne, la première étape est de déclarer qu'ils sont : (1) un homme catholique baptisé, (2) âgé de 18 ans ou plus, et (3) un catholique pratiquant.

Une fois qu'ils ont vérifié ces cases, et qu'ils acceptent de se conformer aux lois et aux règles des Chevaliers de Colomb, ils cliquent "procédez à l'adhésion" et passez à la page suivante. Ils ne peuvent pas continuer si l'une des cases n'a pas été cochée.

En outre, avant qu'ils n'atteignent le bouton "continuer à joindre", ils voient avec le message suivant : « l'omission de répondre honnêtement à l'une de ces déclarations, ou l'omission de rester un catholique pratiquant en union avec le Saint-Siège, rend caduque votre adhésion aux Chevaliers de Colomb ».

Les prospects sont également tenus de soumettre des informations paroissiales pendant le processus de demande.

Pour des questions supplémentaires, veuillez contacter le service d'adhésion en ligne à Join@kofc.org